

Province de Liège  
 Arrondissement de Huy  
 Commune de 4190 FERRIERES

**RECOMMANDÉ**

Formulaire III B

INFORMATIONS NOTARIALES

Mesdames, Messieurs,

En réponse à votre demande d'informations reçue par courrier électronique et réceptionnée en date du 4 juin 2024 relative à un bien sis à **4190 XHORIS, Route de Marche n° 7**, cadastré **4ème division, section B, n° 272 Y**; et appartenant à \_\_\_\_\_, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du CoDT:

Le bien en cause est situé en majorité en zone d'habitat à caractère rural et une petite partie en zone agricole au plan de secteur de HUY / WAREMME adopté par Arrêté du 20 novembre 1981 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité;

Le bien en cause n'est pas situé dans le périmètre d'un plan communal d'aménagement;

Le bien en cause n'est pas soumis au droit de préemption en vertu de l'article D.VI.17 du CoDT;

Le bien en cause n'est pas repris dans les limites d'un plan d'expropriation;

Le bien en cause n'est ni classé en application de l'article 196 du Code wallon du patrimoine, ni inscrit sur la liste de sauvegarde visée à l'article 193 du même code;

Le bien en cause n'est situé ni dans, ni à proximité d'un site NATURA 2000;

Le bien en cause n'est pas situé en zone inondable;

Le bien en cause est repris en zone d'assainissement autonome au Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique de l'Ourthe, arrêté en date du 10 novembre 2005;

Ne disposant pas de plan où figurent les équipements en eau et électricité, et afin de vous assurer que la voirie est suffisamment équipée, nous vous invitons à consulter :

- ✓ la Société Wallonne Des Eaux (Avenue des Dessus-de-Lives, 10 à 5101 LOYERS),
- ✓ ORES (rue Jean Koch, n° 6 à 4800 LAMBERMONT)

Le bien en cause a fait l'objet du permis de bâtir / d'urbanisme suivant, délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1977:

- **08/04/2013** : permis de bâtir / d'urbanisme délivré en vue de la transformation et l'agrandissement d'une habitation + créer deux logements.

Le bien en cause a fait l'objet du permis de bâtir / d'urbanisme suivant, délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1977:

- **24/09/2018** : permis de bâtir / d'urbanisme délivré en vue de la création d'un logement dans une maison existante, modification volumétrie et de parement et la construction d'un carport.

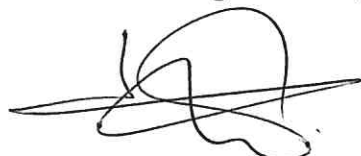
Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 1977;

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans;

A Ferrières, le jeudi 6 juin 2024

Pour le Collège,

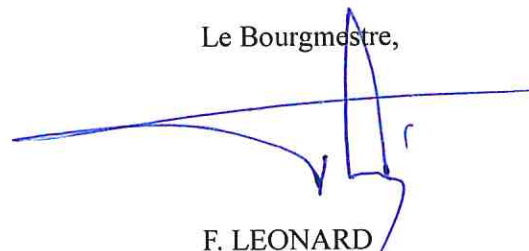
La Directrice générale f.f.,



G. TIMMERMANS



Le Bourgmestre,



F. LEONARD